



CHORUS PRO - DÉMATÉRIALISER VOS FACTURES (BELFORT)

Référence : CHORUS DT90/SEPT

Thématique : Formation-Environnement juridique

Objectif

Soyez en conformité avec l'administration et la commande publique en utilisant Chorus Pro. Le portail Chorus Pro permet de :

- Réduire les coûts et les délais de traitement et entraîner des gains de productivité tant pour les entreprises que pour l'entité publique cliente.
- Sécuriser les échanges .
- Œuvrer pour le développement durable (réduction de l'émission de CO2, de papier, des moyens de transport, etc.).
- Ce service est entièrement gratuit.

Public

Chef d'entreprise, conjoint, salarié.

Programme

- Se familiariser avec la plateforme Chorus Pro.
- Connaître et maîtriser les mentions légales à insérer.
- Créer votre compte.

Prérequis et niveau de connaissance préalable

- Connaissances de base en informatique
- Connaissances des principes de la facturation

Lieux et dates

Belfort : Mardi 29 septembre 2020.

►Également disponible en FOAD :

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

- Formateur spécialisé dans le domaine d'intervention et sélectionné par la CMA.
- Séance de formation en salle avec mise à disposition de PC portables.
- Effectif de 8 à 10 stagiaires.
- Apports théoriques et mise en pratique.

Suivi et évaluation de l'action de formation

-Évaluation formative tout au long du stage - Feuille d'émargement - Attestation de stage.

Coût de la formation

-Coût total pour 1 jour de formation : 260 euros comprenant les frais pédagogiques et les frais d'inscriptions (voir les conditions générales de vente).

Ces coûts peuvent être pris en charge par les financeurs de la formation et/ou par votre Compte Personnel de Formation. Des offres promotionnelles peuvent vous être proposées par nos services, sous certaines conditions.

Réservez dès maintenant votre place

Cette formation vous intéresse ? Échangez avec votre conseiller départemental en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche. Il pourra également vous accompagner dans le montage du dossier de prise en charge de cette formation.

► Notre organisme a reçu la certification Cequaform pour la qualité de ses formations.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Bourgogne Franche Comté

N° SIRET : 130 026 073 00010

N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)



Délivré par:

- 90 - Trévenans : 40 Grande rue - 90400 TREVENANS

Prochaine session en cours de programmation. Vous pouvez dès à présent nous faire part de votre intérêt en cliquant sur "Être rappelé pour en savoir plus" depuis la page descriptive de l'offre sur votre plateforme.

Tarifs:

- Tout public - contact